

Module n°3 : Appui opérationnel auprès des acteurs des établissements

Objectifs

Une ou plusieurs journées d'appui opérationnel sont proposées à chaque établissement ou groupe d'établissements afin de mettre en œuvre le plan d'actions déterminé précédemment : animation d'un comité de pilotage, conception d'outils et de protocoles sur la gestion des inaptitudes, constitution d'une cellule "maintien dans l'emploi", etc.

Programme

- La définition et la mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- La priorisation des actions et l'animation du Copil.
- La conception des outils.
- L'intégration au projet social et managérial des thématiques concernées par la formation-action.
- L'organisation de la prise en compte des situations complexes.
- Le travail en réseau : identification et mise en œuvre des partenariats internes et externes possibles.

Public

Tout personnel

Exercice

2024

Code de formation

PAF08

Nature

AFR

Durée

42 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences